



ARCALUDIA
AUX PORTES DU JEU

Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 9 juillet 2018 à l'île Charlemagne (Orléans)

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres représentés : 0

1 Rapport moral simplifié du président

Les objectifs de cette A.G. extraordinaire étant de faire voter un nouveau règlement intérieur et surtout de fixer un montant aux cotisations pour la prochaine saison, le rapport moral était simplifié. La tenue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra vers octobre permettra d'approfondir les sujets.

En ouverture de séance, le président a donc rapidement fait état de la croissance du nombre d'adhérents (23 en cette fin de saison) en nette progression par rapport à l'année précédente. Cela augure d'un bel avenir et les espoirs sont grands de continuer sur une aussi belle croissance.

Au regard de l'année écoulée, 2017/2018 a été un bon millésime pour Arcaludia afin d'apporter les moyens techniques et logistiques et ainsi, permettre à ses adhérents de jouer et partager leurs passions dans les conditions les plus favorables. Armoire à jeux sécurisée et rénovée, ludothèque participative de 250 références, nouvel espace de jeux pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes, un rendez-vous fixe et régulier tous les 15 jours, une belle collaboration pour la Fête mondiale du jeu... Bref, autant de belles initiatives qui présage en effet, le meilleure pour la nouvelle saison qui commence justement le 20 Septembre prochain à partir de 18h30.

Nouveau règlement intérieur

Un nouveau règlement intérieur a été proposé à l'assemblée. Il donne plus de détails que le précédent et, en particulier, donne pouvoir à l'assemblée pour voter les montants des adhésions pour les prochaines séances.

Il est à noter qu'une modification a été apportée à la proposition : l'âge minimum requis pour adhérer est fixé à 8 ans (vote à l'unanimité).

Les différents points ont été exposés, des explications ont été apportées aux membres et la proposition modifiée a été soumise au vote.

Le nouveau règlement intérieur a été voté et accepté à l'unanimité.

Montants des cotisations

Le C.A. a expliqué la position délicate de l'association dont le budget pour la saison passée est négatif. La saison prochaine va demander un effort financier particulier car des éléments de communication physiques seront créés pour assurer une meilleure visibilité qui devrait se traduire par un recrutement de nouveaux adhérents.

La proposition effectuée par le C.A est la suivante :

Tarif plein : 20 €

Tarif réduit (demandeurs d'emploi, - 18 ans, étudiants, minimas sociaux) : 15 €

Tarif mi-saison (applicable pour tous à partir du 1er février) : 10 €

Après débats, ces montants ont été soumis au vote.

Résultat : 9 voix pour et 1 abstention. Les nouveaux montants sont donc validés.

L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire étant épuisé, la fin de l'assemblée générale a été déclarée.

Fait à Orléans, le 15 juillet 2018

Le secrétaire,
Géraud Brugière

le président
Mickaël Ano